

Avant-propos

Flamands et francophones en Belgique : nous ne nous comprenons plus ! Mais pourquoi diable ? L'écart culturel semble aller croissant entre les deux principales communautés du pays. Tout se passe comme si nous étions devenus incapables jusqu'à l'autisme de nous comprendre, d'entrer dans le monde de « l'autre ». Un peu à distance de l'actualité politique, Véronique Herman, récoltant la réflexion d'un week-end de formation organisé par le Cefoc, tente de montrer que dépasser les barrières et les préjugés de part et d'autre de la frontière linguistique relève d'un défi interculturel. Un véritable laboratoire du vivre-ensemble au sein d'une Europe qui peine à consolider son unité.

Introduction

À l'heure où se négocie une nouvelle réforme de l'État, où la complexité institutionnelle de notre pays risque bien de s'accroître encore, peut-on tenter, un peu en décalage par rapport à l'actualité politique, de comprendre la fracture culturelle qui semble aller croissant entre les deux grandes communautés qui constituent la Belgique ? Comment lire cette fracture dans le contexte d'une Europe qui peine à consolider son unité ?

La tension entre Flamands et francophones¹ de Belgique semble en effet être une illustration d'une problématique plus large aujourd'hui : celle du vivre-ensemble, notamment en Europe, dans cet espace où sont mis en présence des groupes et des peuples qui n'ont pas vraiment d'histoire commune, ou qui traînent avec eux des reliquats du passé qui les opposent plus qu'ils ne les rapprochent.

Dans ce contexte d'un monde où les contacts se multiplient entre des gens si différents par leurs langues, leurs cultures, leurs histoires, le défi à relever à notre petite échelle belge – que le pays reste unitaire à l'avenir ou que chacun aille son chemin – est de vivre avec trois communautés (néerlandophone, francophone et germanophone), même si les problèmes les plus visibles aujourd'hui ne concernent que les deux groupes statistiquement les plus nombreux. L'enjeu est bien celui d'une interculturelité, d'une intégration de l'altérité, d'un rapport à la différence.

Face à ce défi, quelles responsabilités, quels rôles, différents de ceux des politiciens et des journalistes, peuvent jouer des associations d'Éducation permanente ? À distance d'analyses politiques pointues développées dans d'autres lieux, il importe pour le Cefoc d'aider à penser cette question difficile du rapport à l'autre communauté, d'aller au-delà des réactions émotionnelles ou des simplismes souvent véhiculés et nourris par les médias du Nord comme du Sud. Il s'agit de montrer que vivre ensemble a du sens, et que cela a un prix : celui de reconnaître la place de l'autre, d'entendre ce qu'il dit de la place qui est la sienne et de négocier avec lui les conditions pour éviter que la violence ne s'invite au débat.

¹ Les appellations de « Flamands » et de « francophones » ont été privilégiées dans ce texte bien qu'elles ne désignent pas des entités symétriques : « Flamands » renvoie au territoire tandis que « francophones » renvoie à l'usage d'une langue. Le débat dont il est question ici porte sur des différences où la caractéristique linguistique et culturelle est dominante, même si elle n'est pas la seule. Parler de « Wallons » aurait occulté une partie des personnes concernées, à savoir les francophones de Bruxelles.

1. Reconnaître la place de l'autre

Flamands et francophones de Belgique ne se comprennent plus, entend-on très souvent. Ils ne lisent pas les journaux, ne regardent pas la télévision de l'autre communauté. Ils sont mentalement et culturellement séparés, incapables jusqu'à l'autisme de se comprendre, d'entrer dans le monde de l'autre. Notre vision est en effet toujours ancrée dans notre communauté.

Lors d'un week-end de formation organisé en mai 2011, le Cefoc a mis en place une démarche qui proposait d'emblée un décentrement, une prise en compte de la façon subjective dont l'autre (en l'occurrence, le Flamand) vit son rapport à moi (en l'occurrence, le francophone). Cinq témoins ont évoqué des parcours de vie qui les ont amenés à fréquenter durablement l'autre communauté, pour des raisons économiques, d'études, de vie professionnelle ou de mariage « mixte ». L'échange avec ces témoins a permis de mesurer combien l'émigration d'hier et d'aujourd'hui est toujours histoire de déracinement et d'enracinement, combien la blessure du départ, pour ceux qui ont migré en Wallonie pour survivre, peut s'aviver sous le regard volontiers hautain de « l'autochtone ». En particulier, des personnes d'origine flamande, nombreuses, vivent aujourd'hui en Wallonie. Même si les Wallons ont oublié leurs origines, ces personnes ont une voix chargée de cette histoire marquée souvent par l'humiliation et la domination linguistique. Ainsi Charles, habitant de la Wallonie depuis plus de 60 ans, raconte comment, à 14 ans, il a quitté l'école pour aller travailler dans les champs de riches fermiers. Il se sentait alors très solidaire de tous les saisonniers flamands mal nourris par les propriétaires et n'ayant aucun moyen de se plaindre. Lors de son service militaire en 1955, il aurait souhaité faire partie d'un contingent francophone mais son nom flamand l'en a empêché. Là aussi, dit-il, il a ressenti l'humiliation imposée aux Flamands par les officiers issus de la bourgeoisie francophone. « *Beaucoup de gens issus du petit peuple, qui ont vu leurs parents humiliés, ont encore du ressentiment aujourd'hui* », partage-t-il.

2. Vue de Flandre : une analyse des évolutions de la situation en Belgique

L'histoire subjective est aussi, bien sûr, histoire collective et institutionnelle. Jan Renders², observateur flamand de l'actualité, développe une analyse nourrie de ce qu'il voit, vit, entend et lit. Selon lui, les sentiments de la plupart des Flamands vis-à-vis de la Belgique diffèrent grandement de l'attachement que lui portent les francophones. Une majorité de Flamands sont contre la scission du pays mais leur attitude est beaucoup plus détachée et pragmatique. Pour comprendre cet écart, le détour par l'histoire est éclairant et met en évidence deux éléments importants : une économie faible en Flandre jusque dans les années soixante et, bien sûr, la question linguistique et ses conséquences politiques.

La Flandre pauvre

Jusque dans les années soixante, la Flandre a été très pauvre, rappelle Jan Renders. La grosse industrie et toutes les matières premières se situaient au nord du pays. De nombreux Flamands ont émigré vers la Wallonie pour venir travailler dans la métallurgie, dans des fermes, pour les travaux saisonniers. Des noms aussi célèbres qu'Onckelinx, Van Cauwenberghe, Cools et autres Reynders attestent de ces mouvements de population.

La Flandre bilingue, dominée par la bourgeoisie

Parallèlement à cette faiblesse économique, pendant tout le XIX^e siècle, la Belgique est un pays francophone. Pour une question de « bonne gouvernance », la gestion de l'État, l'enseignement, la justice se pratiquent en français, langue culturelle, *lingua franca*, langue de communication. Le français est aussi la langue de la classe dominante : la bourgeoisie flamande est francophone et méprise « le flamand », langue d'analphabètes, de la classe

² J. RENDERS, ancien président de l'ACW (Koepel van Christelijke Werknemersorganisaties, équivalent du Mouvement Ouvrier Chrétien) est intervenu lors du week-end de formation du Cefoc des 28 et 29 mai 2011. Son texte n'est pas publié.

inférieure. Tous les responsables, les hauts fonctionnaires, y compris dans l'Église, sont francophones. Le clivage linguistique symbolise et renforce le clivage social. Les Flamands se trouvent mis en minorité par les Wallons, mais plus encore par les francophones de Flandre.

D'une question linguistique vers une question politique

La révision de la Constitution en 1893 remplace le suffrage censitaire (seuls les plus fortunés ont le droit de vote) par le suffrage universel des hommes (tempéré cependant par le vote plural : un électeur peut avoir jusqu'à trois voix suivant son statut social et économique). Cette révision marque un changement fondamental dans les rapports entre Flamands et francophones. Pour la première fois, des personnes qui ne parlent pas français participent aux élections. En 1919, le « Mouvement flamand » obtient une représentation à la Chambre : le Frontpartij a cinq élus³.

S'appuyant notamment sur la « loi d'égalité » de 1898, qui reconnaît l'équivalence des textes légaux rédigés en français et en néerlandais, les Flamands vont exiger toujours davantage l'utilisation de leur langue dans l'enseignement, l'administration, l'armée.

Dans une explication « romantique » de l'histoire, rapporte Jan Renders, on racontait aux enfants la situation des soldats flamands qui, dans les tranchées lors de la Première Guerre mondiale, ne comprenaient pas les instructions des officiers francophones. Dans la misère et la boue des tranchées, loin de sa maison, le soldat flamand « donnait son sang pour son pays ». Le slogan flamand de cette époque était : « Ziehier ons bloed, wanneer ons recht ? »⁴. Même si ce récit force le trait, il est un écho de la frustration et de l'humiliation de soldats flamands confrontés à un corps d'officiers très élitiste. À l'armée, toute promotion impliquait que l'on parle français. Ainsi, la protestation sociale s'est logiquement cristallisée autour de la langue.

Le soutien du clergé flamand

La différence linguistique n'est pourtant pas la seule fracture. Au XIX^e siècle, il existe aussi un conflit très dur entre les cléricaux et les anti-cléricaux. Le développement des piliers catholique et socialiste ne se manifeste pas de la même manière au Nord et au Sud du pays. Jusqu'aux années soixante, chaque pilier n'avait pas seulement son syndicat, sa coopérative ou sa mutuelle, mais aussi ses organisations culturelles, ses cinémas, ses clubs de football, ses écoles, ses pharmacies... et bien sûr, ses partis politiques. En Flandre, le pilier catholique est largement dominant alors qu'en Wallonie, les organisations socialistes ont plus de succès.

Dans les collèges flamands, beaucoup de prêtres apportent leur soutien à une « libération » des classes populaires vis-à-vis de la bourgeoisie. Parfois, ce soutien se voulait un rempart contre la modernité de la Révolution française, un rêve de retourner vers l'Ancien Régime. Ainsi, le mouvement flamand a été influencé par un catholicisme militant.

Le slogan *Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus*⁵ nourrira un engagement politico-religieux qui explique la collaboration d'une partie des Flamands pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Flamenpolitik » des Allemands pendant les deux guerres

Lors des deux grandes guerres, les Allemands vont tenter de se concilier les Flamands en leur promettant autonomie et respect dans le cadre d'un Grand Empire Germanique. Ils fondent cette politique appelée *Flamenpolitik* sur une exploitation des problèmes linguistiques de la Belgique : en appliquant un traitement discriminatoire des prisonniers de guerre plus favorable aux Flamands, mais aussi par le respect total des lois linguistiques belges, ils s'assurent du soutien d'une partie de la population flamande.

³ Pour plus de détails sur l'évolution des revendications flamandes et des institutions, voir l'article de J. FANIEL, *L'architecture institutionnelle de la Belgique : histoire et clivage* sur www.cefoc.be, octobre 2011.

⁴ « Voici notre sang, à quand nos droits ? »

⁵ « Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ. »

La collaboration du *Vlaams Nationaal Verbond* (VNV) ne s'encombre pas de critiques de la dictature nazie. Elle ne tient pas compte non plus du fait qu'en réalité, les Allemands n'acceptent pas l'indépendance ni même une plus grande autonomie de la Flandre. Elle ne s'inquiète pas non plus de l'absence d'une base chrétienne du national-socialisme.

Ces attitudes allemandes et la collaboration qu'elles ont suscitée ont entraîné mépris et antipathie vis-à-vis du néerlandais de la part de beaucoup de francophones. Après la guerre, et surtout à Bruxelles, cette collaboration deviendra une arme de choix contre toute revendication flamande. La Flandre sera désormais considérée comme arriérée et inférieure mais aussi comme traîtresse. Le français est à nouveau la langue des patriotes. Le mythe de la « Flandre collaboratrice » et de la « Wallonie de la résistance » est né et influencera à son tour bien des réactions de Flamands qui se sentent jugés et mal compris.

Principe de personnalité et principe de territorialité

Une autre fracture dans la conception du droit du sol et du droit des personnes divise encore Flamands et francophones, jusque dans les discussions actuelles concernant la nouvelle réforme de l'État. Pour les francophones, la langue suit la personne : si une majorité d'habitants de Woluwé ou de Louvain parlent français, cette ville devient francophone. C'est le principe de personnalité (*Ius personae*). Pour les Flamands, par contre, c'est le lieu de résidence qui détermine la langue officielle : si votre domicile est situé à Leuven ou à De Panne, vous devez parler néerlandais. C'est le principe de territorialité (*Ius soli*).

Lors d'un discours prononcé à l'Université Catholique de Louvain en 2008, Bart De Wever s'exprimait ainsi à propos du principe de territorialité : « *Partout dans le monde où de grandes cultures touchent des cultures plus petites, on constate ce conflit. On le voit au Québec où les francophones entourés par une majorité énorme d'anglo-saxons se conduisent mentalement comme les Flamands : ils tiennent à l'observation stricte des lois linguistiques afin de protéger leur culture. [...] Lorsqu'un Flamand déménage, il ne demande pas de facilités, il s'adapte. La mentalité des francophones est déterminée par le principe de la personnalité des lois. Lorsqu'ils déménagent, ils trouvent un droit de l'homme et que la région doit s'adapter à eux. En revendiquant tout au nom de la liberté, on pousse le Flamand à se défendre.* »

Au début du XX^e siècle, le Mouvement flamand défendait pourtant le principe de personnalité puisqu'il revendiquait le bilinguisme généralisé pour toute la Belgique. Mais cette revendication était inacceptable pour les francophones dès lors que les lois linguistiques traitaient de l'usage du néerlandais en Flandre, pas en Wallonie. Ce sont les lois de 1932 qui parleront pour la première fois de territoires linguistiques au sein des services de l'État et de l'enseignement : la Flandre et la Wallonie seront unilingues et Bruxelles sera bilingue. Le principe de territorialité est ainsi consacré, sans pour autant que cessent les tensions autour de la fixation de la frontière linguistique.

Situation économique et revendications asymétriques

Dès les années septante, l'effondrement de la sidérurgie et du secteur charbonnier va plonger presque tous les grands bassins dans la crise. Pendant ce temps, déjà au milieu des années soixante, les dynamiques de développement économique s'inversent et la Flandre s'enrichit, l'industrie moderne s'y installe, avec ses nouvelles technologies plus souples. Dès lors, les exigences flamandes deviennent sociales et économiques : « *Werk in eigen streek* »⁶. Le régionalisme wallon revendique l'autonomie économique par des mesures adaptées, tandis que le « Mouvement flamand » veut la création d'institutions culturelles distinctes. Ce sont deux logiques différentes, qui mèneront à la création de régions et de communautés. Les thèmes des transferts financiers, des impôts, d'une sécurité sociale différenciée arrivent dans le débat⁷.

⁶ « *Travailler dans sa propre région* »

⁷ Pour une étude détaillée des transferts entre Flandre et Wallonie, voir M. QUÉVIT, *Flandre-Wallonie. Quelle solidarité ? De la création de l'État belge à l'Europe des régions*, Coll. Questions de société, Charleroi, Couleurs livres, 2010.

Un complexe d'infériorité

Selon Jan Renders, l'histoire des relations entre francophones et Flamands de Belgique a forgé chez ces derniers un « complexe d'infériorité ». Des frustrations ont été accumulées et se sont croisées avec une carence de reconnaissance de la langue et de la culture.

L'histoire subjective est aussi une histoire institutionnelle marquée par des rapports de force dont l'enjeu est l'émergence progressive d'une reconnaissance des spécificités de la Flandre face à une classe dominante économique, politique et religieuse qui les avait gommées, au point de faire de la Belgique un pays francophone avec quelques dialectes germaniques. Parmi les humiliations subies, le statut très longtemps infériorisé et méprisé de la langue parlée au Nord du pays joue en effet un rôle important, souvent sous-estimé par les francophones. Réduire les rapports de force du passé aux problèmes linguistiques serait erreur, ne pas les prendre en compte en serait une autre.

Il s'agit, en définitive, de ne pas nier un passé de domination et d'humiliation qui a laissé des traces et colore encore aujourd'hui les opinions des uns sur les autres. Une mise en perspective historique particulière, à partir d'un point de vue flamand, aide à décoder les remous et blocages auxquels nous pouvons assister aujourd'hui encore, sans en rester à des réactions émotionnelles.

3. Vers quel projet de société ?

En 1999, un auteur anglais, Tony Judt, a écrit un essai intitulé « *Is there a Belgium ?* »⁸. Pour lui, en théorie, tous les ingrédients sont réunis pour que le séparatisme se concrétise en Belgique : des régions séparées par une frontière linguistique qui est également une frontière entre les cultures latine et germanique ; des contrastes économiques entre les régions ; et ce sentiment d'infériorité qui, malgré les différentes réformes, persiste chez beaucoup de Flamands.

Cependant, tous ces éléments qui nous séparent ne doivent pas nous faire oublier ce que nous avons en commun et les enjeux qui peuvent nous rassembler. Entendre et prendre réellement en compte une mémoire collective flamande ne peut conduire à une vision réductrice : nous ne sommes pas un bloc de francophones en face d'un bloc de Flamands ! Nos identités sont complexes et composées de multiples éléments : je suis francophone mais je peux être dans le même temps syndicaliste et citoyen ; tu es Flamand et tu peux être de gauche et fils d'ouvrier. Ainsi, Jan Renders déclarait-il se sentir plus proche d'un ouvrier wallon que d'un nationaliste flamand. Il importe de se défier des visions simplistes sources d'exclusion réciproque. « *L'attention portée à la question linguistique ne conduit-elle pas à une sous-estimation de différences sociales, culturelles et idéologiques plus profondes ? La longue tradition de querelle linguistique, en particulier dans et autour de Bruxelles, n'est-elle pas la source d'une méconnaissance des nouvelles réalités inhérentes à l'urbanisation, l'internationalisation, le plurilinguisme et la multiculturalisation ?* »⁹. Autant d'enjeux auxquels il importe de réfléchir ensemble, entre associations et mouvements d'Éducation permanente notamment, pour travailler à la construction d'un langage commun et à la consolidation d'une option de société « transfrontalière ».

Conclusion : négocier le vivre-ensemble pour sortir de la violence

Une métaphore simple du vivre-ensemble serait : « pour ne pas nous entre-tuer, mettons-nous d'accord sur le fait de rouler à gauche ou à droite ». Le socle réel du vivre-ensemble, c'est l'exigence que nous nous donnons collectivement à nous-mêmes pour ne pas aller à la catastrophe. C'est ce sur quoi nous nous mettons d'accord, au-delà de nos différences assumées, et qui permet de sortir de la violence.

⁸ T. JUDT, *Is there a Belgium?* dans *The New Review of Books*, Décembre 2, 1999. Cet essai est disponible sur www.nybooks.com.

⁹ M. REYNEBEAU, Préface de *Belgique-België. Un état, deux mémoires collectives ?* Sous la direction d'O. LUMINET, Wavre, Mardaga, 2012, p.8.

L'histoire ici peut encore nous éclairer. L'Édit de Nantes (1598) établissant le principe du pluralisme confessionnel en France a permis de vivre en paix entre protestants et catholiques. Lorsqu'en 1685, la Révocation du même Édit veut faire croire que les différences n'existent plus, la violence reprend de plus belle entre les parties. Car en effet, les différences non assumées sont potentiellement sources de violence. Chez nous aujourd'hui, deux communautés, deux régions – d'un même pays ou pas – juxtaposées, qui n'ont rien eu à faire que de croiser le mépris de l'autre, sont potentiellement violentes. Et l'aggravation des écarts économiques risque bien de produire entre nous les mêmes phénomènes qu'entre le Nord et le Sud au niveau planétaire : montée des rancœurs, érection de barrières, exclusion, perte de clients solvables pour les plus riches et perte de moyens pour les moins nantis. Vivre séparément, dans l'ignorance et le mépris de l'autre, c'est préparer la violence de demain.

À l'inverse, lorsqu'on se trouve dans de bonnes conditions de collaboration, on peut bénéficier de la différence de l'autre. Par exemple, l'existence en Belgique d'un syndicat unitaire (CSC-ACV) est, au dire même de ses membres, un atout important : le pragmatisme qui caractériserait davantage les Flamands permet d'avancer concrètement, et la position plus idéologique qui serait davantage celles des Wallons permet de garder un discours critique. Ces différences se jouent bien sûr dans des rapports de force voire dans le conflit, mais permettent de réelles avancées.

Faire en permanence ce qui est possible pour vivre ensemble, c'est travailler à éviter les violences de demain, et c'est s'enrichir de la différence de l'autre, non par un discours facile mais à travers l'expérience, y compris quotidienne, de la négociation et des rapports de force. L'option pour le vivre-ensemble est un défi aux deux grandes communautés qui composent la Belgique : pourrions-nous vivre dans un schéma de parité aux plans linguistique et culturel ? Et quelle est la solidarité légitime à exiger ?

À travers ce laboratoire que représente le défi interculturel à l'échelle belge, nous apprenons que l'Europe ne se construit qu'à travers une conflictualité qui touche souvent des points hypersensibles liés aux identités. Pourrions-nous construire une perception d'identités qui soient autres que meurtrières ?

Véronique Herman,
formatrice permanente au Cefoc

Pour aller plus loin

Olivier LUMINET (DIR.), *Belgique-België. Un état, deux mémoires collectives ?*, Wavre, Mardaga, 2012.

Michel QUÉVIT, *Flandre-Wallonie. Quelle solidarité ? De la création de l'État belge à l'Europe des régions*, Coll. Questions de société, Charleroi, Couleurs livres, 2010.

Jean FANIEL, *L'architecture institutionnelle de la Belgique : histoire et clivage* sur www.cefoc.be, octobre 2011.

Pour réfléchir et travailler ce texte en groupe

1. Stéréotypes et expériences vécues

- a. « Dessine-moi un Flamand » : sans réfléchir, quels sont les traits caractéristiques que vous énonceriez pour décrire un Flamand ?
- b. Quelle(s) expérience(s) réelle(s) de rencontre avec des Flamands avez-vous pu vivre ? Racontez.
- c. Quels écarts pouvez-vous relever entre les expressions spontanées et les expériences vécues ?

NB : si le groupe est composé de Flamands, de Wallons et de Bruxellois, proposer le même exercice à chacun à propos de « l'autre », des « autres ».

2. Lecture du texte

3. Réactions

- a. Qu'est-ce qui vous frappe dans ce texte ?
- b. Quels éléments sont éclairants, notamment dans la perspective historique qu'il développe ?
- c. En reprenant les expressions spontanées du départ, comment modifiez-vous les expressions spontanées à propos des Flamands ?
- d. Quel rôle pouvons-nous être amenés à jouer comme citoyen, comme association dans la perspective d'un meilleur vivre-ensemble entre Flamands et francophones, et plus largement en Europe ?